

Liste des délibérations du conseil municipal de Saint-Nicolas-du-Pélem - séance du 18 novembre 2025

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE				 Décisions du conseil municipal 1/4		
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE				
2025 11 01	Désignation du secrétaire de séance	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSÉ Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0	0		DESIGNE Mme Anne- Marie JAN comme secrétaire de séance.
2025 11 02	Procès-verbal du conseil municipal du 7 OCTOBRE 2025	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSÉ Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0	0		APPROUVE le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2025
2025 11 03	Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'îlot Mairie	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSÉ Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0	0		AUTORISE Mme le maire à signer le marché suivant et tout document se référant à ce dossier : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'îlot mairie Groupement dont le mandataire est SARL RUBIN ASSOCIES -22 Rue de la Poterie - 22300 LANNION Forfait de rémunération provisoire de 290 122.50 € HT (Taux de rémunération de 10.87 %)
2025 11 04	Assainissement - Renouvellement du poste de Kerjean : Validation de l'avant-projet	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSÉ Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0	0		VALIDE l'avant-projet du renouvellement du poste de Kerjean tel que présenté et l'estimation de 184 903.00 € HT AUTORISE Madame le maire ou son représentant à signer le marché à intervenir. PRECISE que les crédits sont inscrits au budget assainissement 2025.
2025 11 05	Mise aux normes électriques des bâtiments communaux : attribution du marché de travaux	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSÉ Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0	0		AUTORISE Madame le maire à signer le devis suivant : Programme : Travaux de mise aux normes électriques des bâtiments communaux Entreprise : SAS KERVEADOU – ZAE La Villeneuve – 29270 CARHAIX Montant du devis : 13 544.05 € HT, soit 16 252.86 € TTC Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2025.

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE				Décisions du conseil municipal 2/4		
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION			
2025 11 06	Contrats d'assurances : attribution des marchés pour la période 2026-2029	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSÉ Philippe, FRABOULET Soenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0			AUTORISE Mme le maire ou son représentant à signer les marchés publics suivants et tout document se référant à ce dossier : Lot 1 : Dommages aux biens et Risques annexes : SMACL Assurances SA – 141 Avenue Salvador Allende – CS 20000 – 79 031 NIORT Cedex 09 – avec la variante n°1 pour un montant de prime annuelle de 20 543.54 € TTC indexé sur l'indice FFB Lot 2 : Responsabilité civile et Risques annexes : SMACL Assurances SA – 141 Avenue Salvador Allende – CS 20000 – 79 031 NIORT Cedex 09 – avec l'offre de base pour un montant de prime annuelle de 5 380.86 € TTC indexé sur l'indice FFB Lot 3 : Flotte automobile et Risques annexes : GROUPAMA LOIRE BRETAGNE – 23 Boulevard Solférino – CS 51209 – 35 012 RENNES Cedex – avec l'offre de base pour un montant annuel de 5 769 € TTC révisable selon l'évolution d'parc automobile et de l'indice ERVP Lot 4 : Protection juridique GROUPAMA LOIRE BRETAGNE – 23 Boulevard Solférino – CS 51209 – 35 012 RENNES Cedex – avec l'offre de base pour un montant de prime annuelle forfaitaire de 1 051.22 € TTC indexé sur l'indice FFB.
2025 11 07	Convention d'assistance annuelle pour les contrats d'assurances	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSÉ Philippe, FRABOULET Soenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0			AUTORISE le maire ou son représentant à signer la convention d'assistance annuelle permanente pour les contrats d'assurance avec le cabinet Consultassur de Vannes d'un montant de 722.48 € HT et tout document se référant à ce dossier.
2025 11 08	Budget communal : décision modificative n°1	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSÉ Philippe, FRABOULET Soenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0			APPROUVE la présente décision modificative n°1.

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE				Décisions du conseil municipal 3/4		
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION			
2025 11 09	Clôture du budget annexe "Assainissement Collectif" au 31 décembre 2025 en vue du transfert de la compétence à la Communauté de communes Kreiz Breizh	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSÉ Philippe, FRABOULET Soenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0			APPROUVE la clôture du budget annexe "Assainissement Collectif" au 31 décembre 2025, en vue du transfert de cette compétence à la Communauté de communes Kreiz Breizh à compter du 1er janvier 2026. APPROUVE la reprise des résultats de clôture du budget annexe "Assainissement Collectif" au budget principal de la commune par écritures budgétaires et précise que les crédits seront inscrits au budget primitif 2026. AUTORISE la réintroduction par le comptable public de l'actif et du passif du budget annexe "Assainissement Collectif" dans le budget principal de la commune par écritures d'ordre non budgétaires, ainsi que la bascule des restes-à-payer, restes-à-recouvrer et éventuels rattachements de charges et produits sur le budget principal de la commune. AUTORISE Madame le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
2025 11 10	Mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et inscription à ce plan des chemins concernés sur la commune	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSÉ Philippe, FRABOULET Soenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0			EMET un avis favorable à l'inscription au PDIPR des itinéraires de randonnées figurant au plan annexé (itinéraires à inscrire) mais émet une réserve sur les circuits « les hauteurs du Pelem » et les « Hauteur du Pelem variante » mentionnés dans les documents en annexe et qui ne sont plus balisés faute de possibilité de conventionnement avec les propriétaires privés concernés ; APPROUVE l'inscription au PDIPR des chemins concernés et tout particulièrement des chemins ruraux de la commune figurant au plan annexé (chemins ruraux à inscrire) mais émet une réserve sur les circuits « les hauteurs du Pelem » et les « Hauteur du Pelem variante » mentionnés dans les documents en annexe et qui ne sont plus balisés faute de possibilité de conventionnement avec les propriétaires privés concernés et y autorise le passage du public ; S'ENGAGE à : Garantir le passage du public sur lesdits chemins ruraux ; Ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits au PDIPR ; Proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée ; Informer le Conseil départemental de toute modification concernant les itinéraires inscrits. AUTORISE Mme le Maire, en tant que de besoin, à signer toutes les conventions ou tous les documents inhérents à cette procédure d'inscription.
2025 11 11	Délibération portant création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSÉ Philippe, FRABOULET Soenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0			AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, dans les conditions fixées à l'article L. 332-23-1° du Code général de la fonction publique, pour une durée maximale de douze mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs.

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Membres				VOTE				Décisions du conseil municipal 4/4	
		En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	POUR		CONTRE	ABSTENTION		
2025 11 12	Personnel communal : Mise à jour du tableau des emplois	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0		DECIDE d'adopter le tableau des emplois proposé qui prendra effet à compter du 18 novembre 2025.
2025 11 13	SMAEP Kreiz Breizh Argoat : présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0		ADOPE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024, DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
2025 11 14	Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal	17	13	4	2	15	BOUDIAF Catherine, PETIT Alexandre, LE BONNIEC Valérie, LE GOUSSE Philippe, FRABOULET Solenn, LOUIS Mathieu, JAN Anne-Marie, CARPENTIER Philippe, FALHER Daniel, LE GALL Magali, DONTENVILLE Éric, LE TOUZE Chantal, GOUBIN Fanny JOULIN Jean-François donnant procuration à FALHER Daniel, THEBAUD Sonia donnant procuration à GOUBIN Fanny	0	0		Le Conseil Municipal prend note des décisions prises par le maire.